

Journal : La Liberté

Date : 05.02.2022

Nestlé Waters a convenu d'un accord avec iGreen Swiss pour la vente de son ancienne usine à Henniez

Un site pour le cannabis médical

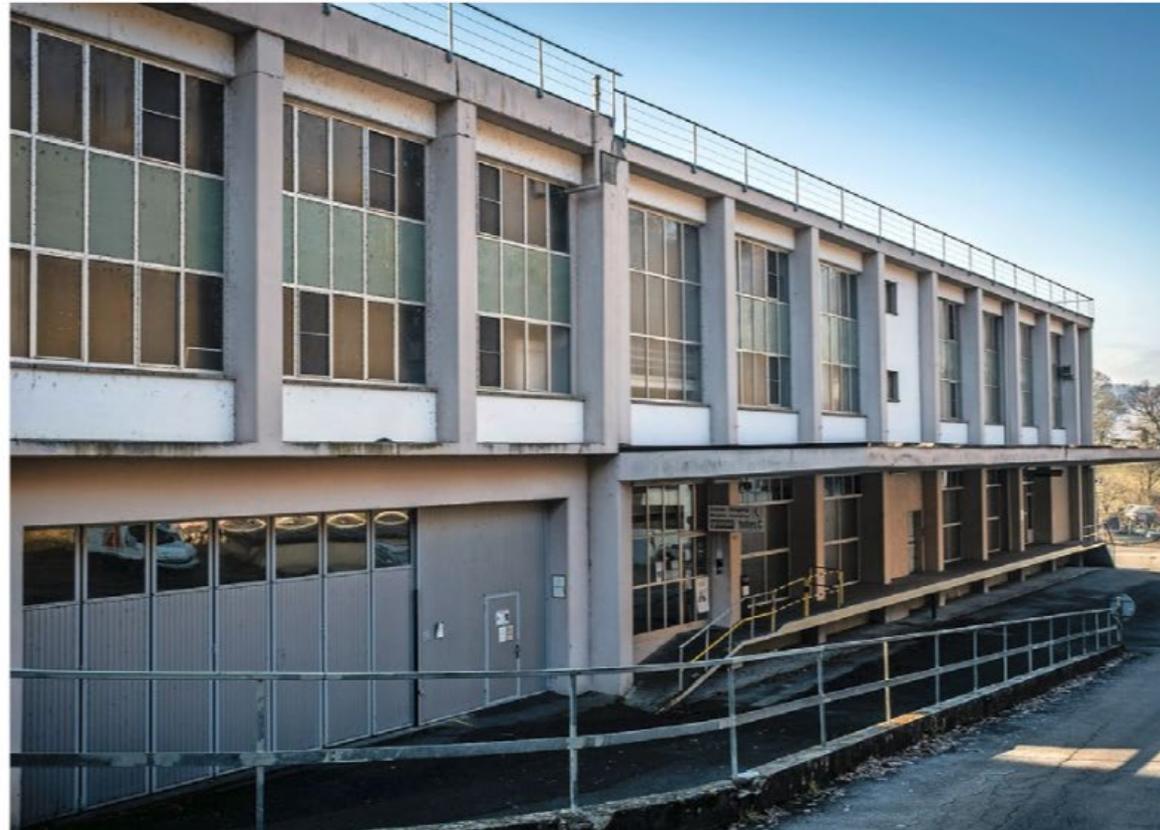
« DELPHINE FRANCEY

Broye » L'usine historique d'embouteillage de Nestlé Waters, située sur les hauts du village d'Henniez et aujourd'hui désaffectée, devrait bientôt changer de propriétaire. «Nous avons négocié un accord avec iGreen Swiss SA pour la vente de l'usine, mais la transaction n'est pas encore finalisée», informe Meike Schmidt, porte-parole de la filiale du groupe veveysan Nestlé, basée dans la commune d'Henniez. Le contenu de cet accord reste confidentiel. L'achat du bâtiment de 15 000 m² devrait être effectué ces prochaines semaines, assure Swaran Singh, fondateur et directeur d'iGreen Swiss en confirmant une information de L'Agefi.

«Nous souhaitons nous spécialiser dans la phytothérapie»

Swaran Singh

Créée en 2017 à Genève, la jeune entreprise pharmaceu-



La jeune entreprise iGreen Swiss projette d'installer un site de production de cannabis à des fins médicales dans l'usine historique d'embouteillage de Nestlé Waters, aujourd'hui désaffectée. Alain Wicht

Montreux. «Nous avons un important projet dans cette ville. Nous souhaitons acquérir le théâtre L'Alcazar pour y établir notre siège social et en faire un centre touristique pour la clientèle indienne et chinoise», explique Swaran Singh en poursuivant: «A Henniez, il y aura entre autres des horticulteurs, des laborantins, des logisticiens et d'autres métiers liés à la production. Le but est d'employer 200 personnes sur nos deux sites d'ici à 2025.»

Prêt bancaire

Pour que l'important projet devisé à 50 millions de francs (montant pour Henniez et Montreux) puisse se concrétiser, l'entrepreneur prévoit de lever des fonds en vendant les actions de la société iGreen Swiss. «Je compte sur ces ventes pour payer les trois quarts du projet. Le reste devrait être financé par des prêts bancaires», précise le directeur. L'entreprise prépare également un dossier pour demander au canton de Vaud, avec lequel elle a eu plusieurs échanges et séances, une aide sous forme de cautionnement d'un crédit bancaire.

«Pour obtenir cette aide, il faut que la société puisse démontrer un plan d'affaires et un

Créée en 2017 à Genève, la jeune entreprise pharmaceutique a déplacé temporairement son siège social à Henniez en septembre dernier. A ce jour, une dizaine de collaborateurs travaillent sur plusieurs projets dont la création dans le village broyard d'un site de production de cannabis à des fins médicales. «Nous souhaitons nous spécialiser dans la phytothérapie en commençant par le cannabis, qui est porteur. Nous ne vendrons pas des médicaments mais des plantes séchées et des huiles destinées à un usage pharmaceutique et médical», précise le patron qui a travaillé auparavant dans le monde de la finance.

Laboratoire et recherche
Il est prévu de rénover le bâtiment pour y accueillir toutes les activités de la société. A savoir: les différentes phases de culture en intérieur, le laboratoire d'essais et d'analyses, la recherche et le développement, l'extraction, le conditionnement, les processus de transformation et de fabrication. Le souhait de la

La jeune entreprise iGreen Swiss projette d'installer un site de production de cannabis à des fins médicales dans l'usine historique d'embouteillage de Nestlé Waters, aujourd'hui désaffectée. Alain Wicht

15 000 mètres carrés

La surface du bâtiment de l'ancienne usine qui appartient encore à Nestlé Waters

50 millions

En francs, le coût global du projet prévu à Henniez et à Montreux

3 tonnes

La quantité de plantes séchées prévues pour la première année d'exploitation

direction est de développer le projet en plusieurs étapes. La première consistera à lancer la production de cannabis sur 4300 m², ceci en 2023 selon le calendrier établi. L'objectif annoncé est d'atteindre environ 3 tonnes de plantes séchées en une année. Le laboratoire et les extractions du cannabis sont prévus en 2025. L'augmentation de la production devrait se faire progressivement pour atteindre 15 tonnes en 2027 sur environ 7000 m².

La société espère engager une huitantaine de personnes l'année prochaine dont une partie travaillera au siège social, qui serait déplacé à

LA COMMUNE ET LA COREB SOUTIENNENT LE PROJET

Le projet de la jeune entreprise iGreen Swiss d'installer un important site de production de cannabis à des fins médicales à Henniez réjouit les autorités communales. «Nous soutenons ce projet qui va redonner une seconde vie à l'usine historique de Nestlé Waters», relève Olivier Aeberhard, vice-syndic d'Henniez. Le législatif local a accepté récemment de déboursier près de 9000 francs pour la transformation de l'adduction d'eau. La somme investie par les communes définit le montant que la Communauté régionale de la Broye (Coreb) peut verser à une entreprise par le biais du fonds de développement régional, un fonds qui vise à faciliter les implantations de projets innovants et créateurs d'emplois. «Le montant investi est important pour une petite commune comme la nôtre de

430 habitants. Il représente quasiment un point d'impôt. Nous ne pouvons pas plus. On pensait que pour un projet de cette ampleur, la Coreb pouvait mettre plus que 18000 francs», poursuit l'élu. Pierre-André Arm, directeur de la Coreb, invoque le règlement. Celui-ci stipule que l'association peut verser au maximum le double du montant de la participation communale. «Nous sommes à fond derrière le projet d'iGreen Swiss. Mais nous ne pouvons pas faire une entorse au règlement. Henniez a mis 9000 francs, nous pourrions verser 18000 francs au maximum», ajoute-t-il en précisant que la Coreb n'a pas encore reçu de demande formelle d'iGreen Swiss. Son patron Swaran Singh indique que le dossier pour demander un soutien financier est en cours d'élaboration. DEF

faut que la société puisse démontrer un plan d'affaires et un financement viables, avec une part de fonds propres raisonnable et un accord d'une banque pour l'octroi d'un crédit bancaire avec un risque partagé entre la banque et l'Etat», détaille François Vodoz. Le secrétaire général du Département vaudois de l'économie, de l'innovation et du sport ajoute: «Tout soutien dans ce domaine particulier du cannabis médical requiert au préalable une coordination et une entrée en matière du service en charge de la santé publique qui évalue le projet et les produits notamment en fonction des normes sanitaires et réglementaires en vigueur.»

Lorsque le site d'Henniez sera prêt, iGreen Swiss devra obtenir de l'Office fédéral de la santé publique une autorisation exceptionnelle pour la culture de cannabis à des fins médicales et dont la teneur de THC est de 1% et plus. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'elle pourra commercialiser ses plantes séchées et ses huiles. »